

CALENDRIER PREVISIONNEL - FORMATIONS INTER 2025

CACES® / AIPR	SEMESTRE 2					
	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
R482 – ENGINS DE CHANTIER Catégories : A - B1 - C1 - F - G	- Du 07 au 11 - Du 15 au 17	- Du 4 au 8 - Du 25 au 29	- Du 8 au 12 - Du 22 au 24	- Du 06 au 10 - Du 22 au 24	- Du 03 au 05 - Du 05 au 07	Du 01 au 05
R489 – CHARIOTS DE MANUTENTION Catégories : 1A - 3 - 5	- Du 01 au 03 - Du 23 au 25	- Du 11 au 13 - Du 27 au 29	- Du 09 au 11 - Du 24 au 26 - Du 29/09 au 01/10	Du 28 au 30	- Du 04 au 06 - Du 17 au 19	- Du 01 au 03 - Du 03 au 05 - Du 15 au 17
R485 – GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT Catégories : 1 - 2	Le 01 et 03	-	Le 9 et 11	Du 15 au 16	-	-
R486A – PEMP Catégories : A - B	Du 21 au 23	Du 5 au 7	- Du 08 au 10 - Du 15 au 17 - Du 29 au 01/10	- Du 07 au 09 - Du 27 au 29	- Du 12 au 14 - Du 25 au 27	Du 16 au 18
R484 – PONTS ROULANTS ET PORTIQUES Catégorie : 1	Du 23 au 24	-	- Du 04 au 05 - Du 22 au 23	Du 20 au 21	Du 13 au 14	Du 08 au 09
R490 – GRUES DE CHARGEMENT Poste fixe / télécommande	Du 09 au 11	-	Du 22 au 24	Du 15 au 17	Du 26 au 28	Du 09 au 11
AIPR Opérateur - Concepteur - Encadrant	Le 03	-	Le 04	Le 10	Le 20	Le 9
PASI BTP® PAsseport Sécurité Intérimaire	Du 07 au 08	Du 21 au 22	- Du 04 au 05 - Du 08 au 09 - Du 29 au 30	Du 27 au 28	- Du 06 au 07 - Du 17 au 18	Du 11 au 12

EN INTRA UNIQUEMENT :

- CACES® R482 ENGINS DE CHANTIER Cat. C2 - D - E
- CACES® R489 CHARIOTS DE MANUTENTION Cat.4
- Attestation de compétences R487 GRUES A TOUR GMA-GMR / GME



CALENDRIER PREVISIONNEL - FORMATIONS INTER 2026

CACES® / AIPR	SEMESTRE 1					
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
R482 – ENGINS DE CHANTIER Catégories : A - B1 - C1 - F - G	▪ Du 12 au 16 ▪ Du 19 au 21 ▪ Du 26 au 28	▪ Du 09 au 13 ▪ Du 23 au 27	▪ Du 09 au 13 ▪ Du 18 au 20 ▪ Du 30 au 04/04	▪ Du 07 au 09 ▪ Du 20 au 24	▪ Du 04 au 06 ▪ Du 18 au 22	▪ Du 08 au 12 ▪ Du 22 au 24
R489 – CHARIOTS DE MANUTENTION Catégories : 1A - 3 - 5	• Du 12 au 14 • Du 15 au 16 • Du 28 au 30	▪ Du 02 au 04 ▪ Du 05 au 06 ▪ Du 11 au 13 ▪ Du 16 au 18	▪ Du 02 au 04 ▪ Du 05 au 06 ▪ Du 17 au 19	▪ Du 13 au 15	▪ Du 04 au 06 ▪ Du 20 au 22	▪ Du 01 au 03 ▪ Du 16 au 18 ▪ Du 29 au 01/07
R485 – GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT Catégories : 1 - 2	-	▪ Du 05 au 06	▪ Du 05 au 06	▪ Le 10 et 13	▪ Le 20 et 22	-
R486A – PEMP Catégories : A - B	▪ Du 05 au 07 ▪ Du 08 au 09 ▪ Du 13 au 15 ▪ Du 21 au 23 ▪ Du 28 au 30	▪ Du 04 au 06 ▪ Du 09 au 11 ▪ Du 17 au 19 ▪ Du 24 au 26	▪ Du 03 au 05 ▪ Du 09 au 11 ▪ Du 16 au 18 ▪ Du 23 au 25	▪ Du 08 au 10 ▪ Du 20 au 22	▪ Du 04 au 06 ▪ Du 11 au 13 ▪ Du 26 au 28	▪ Du 01 au 03 ▪ Du 15 au 17 ▪ Du 29 au 01/07
R484 – PONTS ROULANTS ET PORTIQUES Catégorie : 1	▪ Du 07 au 08 ▪ Du 26 au 27	▪ Du 09 au 10 ▪ Du 23 au 24	▪ Du 09 au 10 ▪ Du 25 au 26	▪ Du 07 au 08 ▪ Du 17 au 20	▪ Du 11 au 12	▪ Du 04 au 05 ▪ Du 22 au 23
R490 – GRUES DE CHARGEMENT Poste fixe / télécommande	▪ Du 27 au 29	▪ Du 03 au 05	▪ Du 10 au 12 ▪ Du 23 au 25	▪ Du 13 au 14 ▪ Du 27 au 29	▪ Du 19 au 21	▪ Du 15 au 17
AIPR Opérateur - Concepteur - Encadrant	▪ Le 09 ▪ Le 22	▪ Le 12 ▪ Le 18	▪ Le 12	▪ Le 21 ▪ Le 30	-	▪ Le 18
PASI BTP® PAsseport Sécurité Intérimaire	▪ Du 05 au 06 ▪ Du 15 au 16	▪ Du 05 au 06 ▪ Du 23 au 24	▪ Du 05 au 06 ▪ Du 23 au 24	▪ Du 27 au 28	▪ Du 04 au 05 ▪ Du 11 au 12	▪ Du 04 au 05 ▪ Du 25 au 26

EN INTRA UNIQUEMENT :

- CACES® R482 ENGINS DE CHANTIER Cat. C2 - D - E
- CACES® R489 CHARIOTS DE MANUTENTION Cat.4
- Attestation de compétences R487 GRUES A TOUR GMA-GMR / GME



CALENDRIER PREVISIONNEL - FORMATIONS INTER 2025

PREVENTION DES RISQUES	SEMESTRE 2					
	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
HABILITATION ELECTRIQUE Opérations non-électriques <i>Non électricien en Basse Tension</i> B0 - H0(V)	-	-	- Le 08 - Le 22	Le 20	Le 24	Le 11
HABILITATION ELECTRIQUE Opérations électriques simples <i>Non électricien en Basse Tension</i> BS - BE Manœuvre	-	-	- Du 08 au 09 - Du 22 au 23	Du 20 au 21	Du 24 au 25	Du 11 au 12
HABILITATION ELECTRIQUE Travaux électriques. maintenance. dépannage <i>Electricien en Basse Tension</i> B1(V) - B2(V) - BC - BR	Du 02 au 04	-	Du 01 au 03	Du 06 au 08	Du 17 au 19	Du 01 au 03
HABILITATION ELECTRIQUE Travaux électriques. maintenance. dépannage <i>Electricien en Basse et Haute Tension</i> B1(V) - B2(V) - BC - BR - H1(V) - H2(V) - HC	-	-	Du 01 au 04	-	Du 17 au 20	-
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL Formation initiale	Du 07 au 08	-	Du 15 au 16	Du 15 au 16	Du 17 au 18	Du 8 au 9
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL Maintien et actualisation des compétences	Le 09	-	Le 17	Le 17	Le 19	Le 10
TRAVAIL EN HAUTEUR Prévention des risques de chute	-	-	Le 24	Le 27	Le 25	Le 9
			Le 25	Le 28	Le 26	Le 10



CALENDRIER PREVISIONNEL - FORMATIONS INTER 2026

		SEMESTRE 1					
PREVENTION DES RISQUES		JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
HABILITATION ELECTRIQUE Opérations non-électriques Non électricien en Basse Tension B0 - H0(V) – INITIAL & RECYCLAGE (1J)		▪ Le 12 ▪ Le 29	▪ Le 09 ▪ Le 26	▪ Le 09 ▪ Le 30	▪ Le 23 ▪ Le 27	▪ Le 18 ▪ Le 28	▪ Le 08 ▪ Le 29
HABILITATION ELECTRIQUE Opérations électriques simples Non électricien en Basse Tension BS - BE Manœuvre	INITIAL (2J)	▪ Du 12 au 13	▪ Du 09 au 10	▪ Du 09 au 10	▪ Du 27 au 28	▪ Du 18 au 19	▪ Du 08 au 09
	RECYCL. (1,5J)	▪ Du 29 au 30	▪ Du 26 au 27	▪ Du 30 au 31	▪ Du 23 au 24	▪ Du 28 au 29	▪ Du 29 au 30
HABILITATION ELECTRIQUE Travaux électriques. maintenance. dépannage Electricien en Basse Tension B1(V) - B2(V) - BC - BR	INITIAL (3j)	▪ Du 26 au 28	▪ Du 23 au 25	▪ Du 23 au 25	▪ Du 20 au 22	▪ Du 11 au 13	▪ Du 22 au 24
	RECYCL. (1,5J)	▪ Du 14 au 15	▪ Du 11 au 12	▪ Du 16 au 17	▪ Le 29 au 30	▪ Du 20 au 21	▪ Du 10 au 11
HABILITATION ELECTRIQUE Travaux électriques. maintenance. Dépannage – INITIAL (4J) & RECYCLAGE (2J) Electricien en Basse et Haute Tension B1(V) - B2(V) - BC - BR - H1(V) - H2(V) – HC		-	-	▪ Du 23 au 26	-	-	▪ Du 22 au 25
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL *MAC : Maintien et Actualisation des Compétences (Recyclage)	INITIAL	▪ Du 05 au 06 ▪ Du 12 au 13 ▪ Du 21 au 22 ▪ Du 28 au 29	▪ Du 02 au 03 ▪ Du 11 au 12 ▪ Du 23 au 24	▪ Du 02 au 03 ▪ Du 18 au 19 ▪ Du 25 au 26	▪ Du 01 au 02 ▪ Du 13 au 14 ▪ Du 22 au 23	▪ Du 04 au 05	▪ Du 01 au 02 ▪ Du 15 au 16 ▪ Du 24 au 25
	MAC*	▪ Le 07 ▪ Le 14 ▪ Le 23 ▪ Le 30	▪ Le 04 ▪ Le 13 ▪ Le 25	▪ Le 04 ▪ Le 20 ▪ Le 27	▪ Le 03 ▪ Le 15 ▪ Le 24	▪ Le 06 ▪ Le 21	▪ Le 03 ▪ Le 17 ▪ Le 26
PREVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR		▪ Le 13	▪ Le 18 ▪ Le 19	▪ Le 12 ▪ Le 13	▪ Le 03	▪ Le 05 ▪ Le 07	▪ Le 10 ▪ Le 11

